

SAINT HONORE BK&A
SAS au capital de 37 000 €
140, rue du Faubourg Saint Honoré - 75008 PARIS
R.C.S. PARIS B 501 572 390

PROCES-VERBAL
Des décisions de l'associé unique
du 26 juillet 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 26 juillet, à 13 heures,

La société SAINT HONORE PARTENAIRES, SAS au capital de 1 453 600 € ayant son siège social 140, rue du Fbg Saint Honoré – 75008 PARIS, immatriculée au RCS de Paris sous le n° 523 973 683, représentée par son Président, Emmanuel KLINGER,

Associée unique de la société SAINT HONORE BK&A,

A pris les décisions suivantes portant sur :

- Démission du Président et désignation de son remplaçant ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le commissaire aux comptes de la société est absent et excusé.

PREMIERE DECISION

L'Associé unique prend acte de la démission de Monsieur Frédéric BURBAND de ses fonctions de Président de la Société en date de ce jour et décide de nommer en remplacement :

La Société SAINT HONORE PARTENAIRES SAS au capital de 1 453 600 € ayant son siège social 140, rue du Fbg Saint Honoré – 75008 PARIS, immatriculée au RCS de Paris sous le n° 523 973 683 représentée par son Président Monsieur Emmanuel KLINGER.

Monsieur Emmanuel KLINGER a fait savoir à l'avance que la SAINT HONORE PARTENAIRES acceptait lesdites fonctions et satisfait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour leur exercice.



DEUXIEME DECISION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour remplir toutes les formalités utiles.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'EK', is written over the text 'procès-verbal' in the paragraph above.

Emmanuel KLINGER